

Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon, spécialité génie civil et génie urbain

RNCP42029 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Titre ingénieur — Titre ingénieur
Code(s) NSF	224, 227, 341
Formacode(s)	22211, 12512, 22024, 32062, 22096
Code(s) ROME	F1101, F1105, F1106, F1201, F1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2031

Certificateur(s)

INSTITUT NATIONAL SCIENCES APPLIQUEES LYON · SIRET : 19690192000013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le secteur du génie civil et de l'urbanisme connaît aujourd'hui de profondes mutations sous l'effet conjugué des transitions écologique, énergétique et numérique. Les politiques publiques nationales et européennes (Stratégie nationale bas-carbone, plan France relance, loi Climat et résilience, Pacte vert européen) renforcent la nécessité de concevoir, construire, entretenir et réhabiliter les infrastructures et les bâtiments de manière durable et sobre en ressources. Parallèlement, les territoires urbains et périurbains doivent s'adapter aux effets du changement climatique, à l'évolution des mobilités, à la densification et au renouvellement urbain, ce qui génère de nouveaux besoins en ingénierie.

Les entreprises de la construction, les collectivités territoriales, les maîtres d'ouvrage publics et privés, les bureaux d'études et de contrôle expriment une demande forte pour des ingénieurs capables d'aborder les projets d'aménagement et de construction de manière intégrée : concevoir des solutions techniques innovantes, piloter des projets complexes, coordonner de multiples acteurs et prendre en compte les enjeux sociaux, environnementaux, économiques et éthiques. Les études de la Fédération française du bâtiment, de l'Observatoire des métiers du BTP et du CEREMA mettent en évidence une pénurie croissante de profils qualifiés dans ces domaines, en particulier sur les compétences liées à la rénovation énergétique, à la résilience urbaine, au cycle de vie des ouvrages et à la gestion durable des infrastructures.

C'est dans ce contexte que l'INSA Lyon propose la certification d'ingénieur en génie civil et génie urbain. Celle-ci vise à former des ingénieurs généralistes capables d'intervenir sur l'ensemble du cycle de vie des constructions et des aménagements — du diagnostic à la gestion du patrimoine bâti — en mobilisant des approches pluridisciplinaires et collaboratives. Ces ingénieurs sont préparés à évoluer dans des contextes diversifiés, en France et à l'international, et à contribuer activement à la transformation durable des territoires. La formation offre également la possibilité d'un double cursus Ingénieur / Architecte ou Architecte / Ingénieur, renforçant ainsi la capacité des diplômés à articuler conception architecturale et ingénierie technique dans une perspective d'innovation au service de la société.

ACTIVITÉS VISÉES

L'ingénieur diplômé en génie civil et génie urbain de l'INSA Lyon exerce des activités couvrant l'ensemble du cycle de vie des ouvrages et des aménagements, dans les domaines du bâtiment, des infrastructures, des ouvrages d'art, des hydrosystèmes urbains et de l'aménagement des territoires.

Ses activités s'inscrivent dans une approche intégrée prenant en compte les dimensions techniques,

environnementales, réglementaires, économiques et sociétales des projets, dans un contexte de transition écologique, énergétique et numérique.

Ses principales activités sont les suivantes :

- Diagnostic, études préalables et définition des besoins : analyse du contexte territorial, urbain et environnemental, identification des enjeux techniques, énergétiques, hydrauliques, économiques et réglementaires, prise en compte des risques et de la résilience face au changement climatique, élaboration du cahier des charges en lien avec les objectifs du maître d'ouvrage.
- Études et conception pluri-techniques : modélisation, dimensionnement et optimisation d'ouvrages de bâtiment, d'infrastructures, d'ouvrages d'art et de systèmes de gestion de l'eau, choix des matériaux et procédés constructifs, intégration des contraintes géotechniques, structurelles, énergétiques, hygrothermiques, acoustiques et environnementales, en veillant au confort des usagers, à la performance globale et à la réduction de l'empreinte carbone sur le cycle de vie.
- Organisation, pilotage et conduite de projets et de travaux : planification, coordination des intervenants, mobilisation d'outils numériques (BIM, simulation), suivi technique, économique, environnemental et qualitatif de la réalisation, dans le respect des exigences de sécurité, de qualité et de durabilité des ouvrages.
- Gestion, contrôle et maintenance des patrimoines construits : suivi de l'état des ouvrages et des réseaux, diagnostic de performance, propositions de réhabilitation, d'adaptation ou de renouvellement intégrant les enjeux énergétiques, environnementaux et de résilience territoriale, optimisation du cycle de vie des constructions et infrastructures.
- Recherche, développement, innovation et transition numérique : contribution à la mise au point de nouvelles méthodes, modèles d'analyse, matériaux, procédés constructifs ou outils numériques, fondés sur la recherche scientifique et l'innovation, en réponse aux mutations du secteur de la construction, de l'aménagement urbain et de la gestion de l'eau.

Dans l'exercice de ces activités, l'ingénieur interagit avec une grande diversité d'acteurs (maîtres d'ouvrage publics ou privés, architectes, urbanistes, bureaux d'études et de contrôle, entreprises de travaux, services de l'État et collectivités). Il pilote ou contribue à des projets complexes sur les plans technique, organisationnel et humain, à différentes échelles territoriales, du local à l'international.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'ingénieur en génie civil et génie urbain de l'INSA Lyon mobilise un large spectre de connaissances scientifiques fondamentales et appliquées, associées à une compréhension fine des sciences humaines et sociales nécessaires à tout acte de construction et d'aménagement. Il identifie, analyse et circonscrit de manière rigoureuse des problématiques complexes dans un contexte global — social, économique, environnemental et réglementaire — afin d'y apporter des réponses pertinentes et innovantes.

Il conçoit, dimensionne et met en œuvre des solutions techniques, méthodologiques ou organisationnelles adaptées à la diversité des situations rencontrées, en s'appuyant sur des approches pluridisciplinaires, sur la modélisation, les outils numériques (BIM, simulation, data, IA) et sur une démarche scientifique critique. Il sait rechercher, évaluer et exploiter l'information pertinente, conduire des expérimentations et contribuer à la production de nouvelles connaissances ou de nouveaux modèles dans le champ du génie civil et de l'urbanisme.

Dans l'action, il pilote des projets complexes associant de multiples acteurs, du diagnostic à la réalisation et à la maintenance, dans le respect des exigences de sécurité, de qualité, d'économie et de durabilité. Il définit une organisation agile, assure le management et le développement des collaborateurs en favorisant la montée en compétences et la formation continue au sein de ses équipes. Il anime et fédère des collectifs pluridisciplinaires, développe une communication claire et inclusive, et exerce son leadership de manière responsable. Attentif à l'épanouissement professionnel et à la santé au travail, il place l'éthique et la responsabilité sociale au cœur de sa pratique managériale.

Engagé dans la transformation des territoires, il intègre les impératifs de transition écologique, énergétique et numérique, les enjeux de résilience urbaine, et les responsabilités sociétales propres à son métier. Son ouverture internationale, sa capacité d'adaptation à des environnements variés (start-up, PME, grands groupes, collectivités, laboratoires de recherche) et sa posture réflexive lui permettent de contribuer activement à l'innovation et à l'évolution des pratiques du génie civil et de l'urbanisme.

Blocs de compétences

RNCP42029BC01 — Concevoir et diriger la construction d'infrastructures et de bâtiments durables

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser l'étude de faisabilité technique et réglementaire d'un projet en analysant les contraintes du site et du programme.
- Dimensionner et modéliser les structures (Ouvrages d'art ou bâtiment) selon les normes en vigueur et les outils numériques de référence.
- Intégrer les enjeux environnementaux dès la conception en optimisant le choix des matériaux pour répondre aux objectifs bas carbone.
- Conduire la phase de réalisation en organisant le chantier et en garantissant la sécurité et la conformité technique des travaux.
- Définir les plans de maintenance et de gestion du patrimoine pour assurer la durabilité et la pérennité de l'ouvrage construit.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation des compétences se fait sur un modèle hybride prenant en compte :

la maîtrise des ressources (connaissances et capacités) permettant d'accéder à :

- Un premier niveau « Connaissances et savoir-faire fondamentaux » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'expliquer les notions de référence et d'exécuter les tâches élémentaires en lien avec la compétence ciblée dans le contexte du département avec comme évaluations typiques des questions à réponses courtes, des questions à choix multiples ou des exercices d'application guidés ;
- Un deuxième niveau « Capacités élaborées » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable de mettre en œuvre des méthodologies complexes en réponse à des situations problèmes simples typiques des compétences visées avec comme évaluation typique des questions à développement et des problèmes ouverts non guidés.

La mobilisation des ressources permettant d'accéder au troisième niveau « Compétences à l'œuvre » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie pour apporter une réponse adaptée, justifiée et nuancée par l'analyse de ses avantages et de ses inconvénients lorsqu'il est confronté en projet ou en périodes en entreprise à une situation problème authentique typique des métiers nécessitant ces compétences avec comme évaluations la production de rapports écrits, de présentations orales et d'observation en situation.

L'évaluation se fait à l'aide de grilles critériées traduites en note sur une échelle de 0 à 20 ou en décision de validation ou de non validation.

RNCP42029BC02 — Optimiser la performance énergétique et environnementale des bâtiments

LISTE DE COMPÉTENCES

- Évaluer les performances énergétiques, hygrothermiques et acoustiques d'un bâtiment à l'aide de diagnostics techniques et de mesures in situ.
- Simuler les comportements thermiques et aérauliques via des outils de simulation thermique dynamique (STD) pour prédire les consommations et le confort.
- Concevoir des enveloppes de bâtiment bioclimatiques en optimisant les systèmes constructifs et l'inertie pour réduire les besoins énergétiques.
- Quantifier l'impact environnemental d'un projet par la réalisation d'analyses de cycle de vie (ACV) et de bilans carbone conformément aux réglementations (ex: RE2020).
- Élaborer des scénarios de rénovation énergétique intégrant les contraintes techniques, budgétaires et la pérennité du bâti existant.
- Prescrire des solutions techniques garantissant la qualité de l'air intérieur (QAI) et le confort sensoriel des usagers.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation des compétences se fait sur un modèle hybride prenant en compte :

La maîtrise des ressources (connaissances et capacités) permettant d'accéder à :

- Un premier niveau « Connaissances et savoir-faire fondamentaux » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'expliquer les notions de référence et d'exécuter les tâches élémentaires en lien avec la compétence ciblée dans le contexte du département avec comme évaluations typiques des questions à réponses courtes, des questions à choix multiples ou des exercices d'application guidés ;
- Un deuxième niveau « Capacités élaborées » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable de mettre en œuvre des méthodologies complexes en réponse à des situations problèmes simples typiques des compétences visées avec comme évaluation typique des questions à développement et des problèmes ouverts non guidés.

La mobilisation des ressources permettant d'accéder au troisième niveau « Compétences à l'œuvre » à l'issue duquel

l'apprenant doit être capable d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie pour apporter une réponse adaptée, justifiée et nuancée par l'analyse de ses avantages et de ses inconvénients lorsqu'il est confronté en projet ou en périodes en entreprise à une situation problème authentique typique des métiers nécessitant ces compétences avec comme évaluations la production de rapports écrits, de présentations orales et d'observation en situation. L'évaluation se fait à l'aide de grilles critériées traduites en note sur une échelle de 0 à 20 ou en décision de validation ou de non validation.

RNCP42029BC03 — Piloter des projets d'aménagement durable et de résilience des territoires

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser un diagnostic territorial multicritères en analysant les enjeux de mobilité, de risques climatiques et de ressources pour identifier les leviers de développement d'un site.
- Modéliser des données spatiales via des Systèmes d'Information Géographique (SIG) pour cartographier les enjeux et appuyer la prise de décision.
- Concevoir des projets d'aménagement intégrés en articulant les problématiques de biodiversité, de gestion de l'eau et d'inclusion sociale.
- Définir des stratégies d'adaptation au changement climatique pour renforcer la résilience des infrastructures et des espaces urbains.
- Animer la concertation et la médiation avec les parties prenantes (élus, citoyens, services techniques) pour favoriser l'adhésion au projet.
- Garantir la conformité réglementaire des projets en appliquant les outils de planification urbaine (PLU, SCOT, règlements d'aménagement).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation des compétences se fait sur un modèle hybride prenant en compte :
la maîtrise des ressources (connaissances et capacités) permettant d'accéder à :

- Un premier niveau « Connaissances et savoir-faire fondamentaux » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'expliquer les notions de référence et d'exécuter les tâches élémentaires en lien avec la compétence ciblée dans le contexte du département avec comme évaluations typiques des questions à réponses courtes, des questions à choix multiples ou des exercices d'application guidés ;
- Un deuxième niveau « Capacités élaborées » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable de mettre en œuvre des méthodologies complexes en réponse à des situations problèmes simples typiques des compétences visées avec comme évaluation typique des questions à développement et des problèmes ouverts non guidés.

La mobilisation des ressources permettant d'accéder au troisième niveau « Compétences à l'œuvre » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie pour apporter une réponse adaptée, justifiée et nuancée par l'analyse de ses avantages et de ses inconvénients lorsqu'il est confronté en projet ou en périodes en entreprise à une situation problème authentique typique des métiers nécessitant ces compétences avec comme évaluations la production de rapports écrits, de présentations orales et d'observation en situation.

L'évaluation se fait à l'aide de grilles critériées traduites en note sur une échelle de 0 à 20 ou en décision de validation ou de non validation.

RNCP42029BC04 — Piloter l'ingénierie du cycle de l'eau et la gestion des risques hydrauliques urbains

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser la dynamique des flux hydriques (ruissellement, infiltration, nappes) pour établir un diagnostic complet du cycle de l'eau à l'échelle d'un quartier ou d'une ville.
- Modéliser les réseaux et ouvrages hydrauliques à l'aide de logiciels de simulation pour garantir le dimensionnement optimal des infrastructures de collecte et de transfert.
- Concevoir des solutions de gestion intégrée des eaux pluviales en combinant les infrastructures grises (réseaux) et les solutions fondées sur la nature (trames bleues et vertes).
- Évaluer les risques d'aléa hydraulique (inondations, remontées de nappes) pour définir des mesures de protection et de prévention adaptées au contexte climatique.
- Piloter l'exploitation des systèmes hydrauliques par la mise en place d'instrumentations et d'outils de suivi pour optimiser la performance des réseaux.
- Arbitrer les choix techniques en intégrant les principes de résilience climatique et de préservation des écosystèmes aquatiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation des compétences se fait sur un modèle hybride prenant en compte :
la maîtrise des ressources (connaissances et capacités) permettant d'accéder à :

- Un premier niveau « Connaissances et savoir-faire fondamentaux » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'expliquer les notions de référence et d'exécuter les tâches élémentaires en lien avec la compétence ciblée dans le contexte du département avec comme évaluations typiques des questions à réponses courtes, des questions à choix multiples ou des exercices d'application guidés ;
- Un deuxième niveau « Capacités élaborées » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable de mettre en œuvre des méthodologies complexes en réponse à des situations problèmes simples typiques des compétences visées avec comme évaluation typique des questions à développement et des problèmes ouverts non guidés.

La mobilisation des ressources permettant d'accéder au troisième niveau « Compétences à l'œuvre » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie pour apporter une réponse adaptée, justifiée et nuancée par l'analyse de ses avantages et de ses inconvénients lorsqu'il est confronté en projet ou en périodes en entreprise à une situation problème authentique typique des métiers nécessitant ces compétences avec comme évaluations la production de rapports écrits, de présentations orales et d'observation en situation.

L'évaluation se fait à l'aide de grilles critériées traduites en note sur une échelle de 0 à 20 ou en décision de validation ou de non validation.

RNCP42029BC05 — Piloter l'innovation et la transformation numérique pour la transition du secteur BTP

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exploiter l'écosystème numérique (BIM, SIG, Jumeaux numériques) pour optimiser la collaboration et la gestion du cycle de vie des ouvrages.
- Concevoir des protocoles d'expérimentation et de métrologie pour valider la performance de nouveaux matériaux ou procédés constructifs.
- Mobiliser des modèles d'analyse de données (Data science, IA) pour améliorer la prise de décision technique et la maintenance prédictive.
- Éco-concevoir des solutions de rupture intégrant les principes de sobriété, de réemploi et de nouveaux matériaux à faible impact carbone.
- Assurer une veille scientifique et technologique pour intégrer les dernières avancées de la recherche dans les pratiques professionnelles.
- Diriger des projets de recherche et développement (R&D) en coordonnant les partenariats entre les laboratoires et les acteurs industriels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation des compétences se fait sur un modèle hybride prenant en compte :
la maîtrise des ressources (connaissances et capacités) permettant d'accéder à :

- Un premier niveau « Connaissances et savoir-faire fondamentaux » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'expliquer les notions de référence et d'exécuter les tâches élémentaires en lien avec la compétence ciblée dans le contexte du département avec comme évaluations typiques des questions à réponses courtes, des questions à choix multiples ou des exercices d'application guidés ;
- Un deuxième niveau « Capacités élaborées » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable de mettre en œuvre des méthodologies complexes en réponse à des situations problèmes simples typiques des compétences visées avec comme évaluation typique des questions à développement et des problèmes ouverts non guidés.

La mobilisation des ressources permettant d'accéder au troisième niveau « Compétences à l'œuvre » à l'issue duquel l'apprenant doit être capable d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie pour apporter une réponse adaptée, justifiée et nuancée par l'analyse de ses avantages et de ses inconvénients lorsqu'il est confronté en projet ou en périodes en entreprise à une situation problème authentique typique des métiers nécessitant ces compétences avec comme évaluations la production de rapports écrits, de présentations orales et d'observation en situation.

L'évaluation se fait à l'aide de grilles critériées traduites en note sur une échelle de 0 à 20 ou en décision de validation ou de non validation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les ingénieurs en génie civil et génie urbain de l'INSA Lyon exercent leurs activités dans l'ensemble des domaines de

la construction, de l'aménagement et de la gestion des infrastructures.

Ils interviennent au sein :

- des entreprises du bâtiment et des travaux publics, pour la conception, la réalisation et la maintenance des ouvrages ;
- des bureaux d'études, de contrôle et d'ingénierie conseil, pour les études techniques, la modélisation, l'expertise et le pilotage de projets ;
- des collectivités territoriales, sociétés d'économie mixte et entreprises du secteur parapublic, pour la maîtrise d'ouvrage, la planification et la gestion des patrimoines bâtis et des réseaux ;
- des cabinets d'architectes, d'urbanistes et d'aménageurs, pour la coordination des approches architecturales, techniques et environnementales ;
- des entreprises immobilières, banques et assurances, pour l'évaluation technique et financière des projets, la gestion du risque et la valorisation du patrimoine ;
- des organismes de recherche et d'enseignement supérieur, pour la production et la transmission de connaissances en génie civil et urbain.

Ces ingénieurs exercent leurs missions dans des contextes variés — locaux, nationaux ou internationaux — en lien étroit avec les transitions écologique, énergétique et numérique qui transforment les métiers de la construction et de l'aménagement durable.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les ingénieurs diplômés en génie civil et génie urbain de l'INSA Lyon occupent des postes d'ingénieurs ou de cadres dans l'ensemble des domaines de la construction, de l'aménagement et de la gestion urbaine.

Ils exercent notamment des fonctions :

- d'études, de conception et d'expertise (ingénieur bureau d'études, ingénieur conseil, ingénieur contrôleur) ;
- de pilotage et de réalisation de projets (ingénieur travaux, ingénieur d'affaires, ingénieur de maintenance) ;
- de coordination et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (ingénieur assistant à maîtrise d'ouvrage, ingénieur urbaniste, chargé d'aménagement) ;
- de recherche, développement et innovation (ingénieur R&D, ingénieur chercheur, ingénieur en innovation numérique ou durable).

Ces fonctions s'exercent au sein d'entreprises de travaux, de bureaux d'études et d'ingénierie, de sociétés de conseil, de collectivités territoriales, d'organismes publics ou de laboratoires de recherche.

Avec l'expérience, les ingénieurs peuvent évoluer vers des postes de chef de projet, responsable d'agence, directeur technique ou expert, en France comme à l'international.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 304 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée) B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X90 — Architectes · tension 3/5 (Modérée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	51 671
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	18 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X90 — Architectes B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Pré-jury avec les enseignants participant aux trois années de formation (les services sociaux et médicaux sont invités), présidé par le directeur de département.

Jury d'établissement avec le directeur de l'INSA Lyon, le directeur de la formation et les directeurs de départements accompagnés d'un enseignant du département, présidé par le directeur de la formation.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Pré-jury avec les enseignants participant aux trois années de formation (les services sociaux et médicaux sont invités), présidé par le directeur de département.

Jury d'établissement avec les directeurs de départements accompagnés d'un enseignant du département et le directeur adjoint de la formation en charge des études (les services sociaux et médicaux, la directrice administrative de la scolarité sont invités), présidé par le directeur de la formation.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Conformément au décret n° 2024-332 du 10 avril 2024 relatif au jury et au congé de validation des acquis de l'expérience, le jury de VAE est désigné par le directeur de l'INSA Lyon. Il est composé de 6 personnes :

- le directeur de Département
- un représentant de la Direction de la Formation (qui peut être un enseignant du Département)
- un enseignant du Département de la Formation Continue
- un enseignant du Département dans la spécialité
- un ingénieur diplômé issu du Département travaillant dans le domaine visé par la certification
- un ingénieur non diplômé du Département travaillant dans le domaine visé par la certification

Le jury de VAE désigne avant la soutenance le président du jury qui se chargera de remplir le Procès-Verbal de soutenance indiquant la décision finale.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2031
Date de dernière délivrance possible	31/08/2036

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	100	0	80 %	—
2024	107	0	82 %	—

2023	0	110	80 %	—
2022	98	0	81 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP40977

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'INSA de Lyon : <https://www.insa-lyon.fr/>

Site du département : <https://www.insa-lyon.fr/fr/formation/genie-civil-et-genie-urbain#0>

Site du groupe INSA : <https://www.groupe-insa.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42029/>